



DOSSIER DE PRESSE

Partenariat Région Centre - Banque Européenne d'Investissement 300 M€ pour l'Economie Verte en Région Centre

Lundi 2 juillet 2012 Signature du Protocole d'accord





SOMMAIRE

300M€ pour l'économie verte en région Centre

PREVEO

La Région Centre agit en faveur de la performance énergétique et des énergies renouvelables

Le solaire La biomasse La méthanisation La géothermie L'éolien

La Banque Européenne d'Investissement

Les banques partenaires - Présentation













300 M€ POUR L'ECONOMIE VERTE EN REGION CENTRE

Parmi ses priorités d'actions pour la période 2010-2014, le Conseil régional du Centre a souhaité faire de la région Centre « une éco-région pour tous ». Dans ce programme, le soutien au développement d'un Pôle d'Excellence en matière d'Efficacité Energétique est à nouveau affirmé.

Après l'adoption de son **agenda 21** en 2008, la Région Centre s'est engagée dans l'élaboration de son **Plan Climat Régional**, outil de travail et de prospectives.

Dans le programme de sa nouvelle mandature 2010-2014, l'exécutif régional a affiché l'engagement de **réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre** sur son territoire **d'ici à 2020**, objectif ambitieux pour le Plan Climat Territorial mais nécessaire si l'on veut l'atteinte du facteur 4 en 2050.

Afin de soutenir des installations produisant de l'énergie renouvelable et des projets de rénovation énergétique dans les bâtiments, et pour répondre aux besoins de financement des porteurs de projet sur le territoire régional, la Région Centre et la Banque Européenne d'Investissement signent un partenariat.

La BEI s'engage à financer 50% des investissements envisagés par des personnes morales sur la période 2012-2015 par le déblocage d'une ligne de crédit de 150M€, mise à disposition de groupements bancaires partenaires (Banque Populaire Val de France, Caisse d'Epargne, les caisses régionales Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, Centre Ouest, Centre Loire et Val de France), qui apporteront un financement complémentaire au moins équivalent.

Un effet de levier d'au moins 300M€ est ainsi obtenu pour encourager la production décentralisée d'énergie renouvelable (installations solaires, éoliennes, biomasses, géothermie et méthanisation) d'une part, et les projets de construction ou rénovation énergétique des bâtiments d'autre part.

Le fonds régional de garantie en partenariat avec **Oséo** sera également mobilisé pour soutenir les initiatives des TPE et PME.

Ce dispositif est unique en France de par son ampleur, car la Région Centre est la seule région française à encourager, grâce au partenariat avec la BEI et les banques régionales, les 5 énergies (solaire, éolien, biomasse, méthanisation, géothermie) et la performance énergétique.

La Région Centre, par ses partenaires innovants, confirme ainsi son rôle majeur dans la transition énergétique du territoire régional.

« Avec cette contribution de la BEI à notre Fonds Régional, l'Europe s'engage pour un nouveau développement, caractérisé par une gestion économe de l'énergie et sa diversification, au sein d'une économie innovante et créatrice d'emplois durables. »

François BONNEAU, président de la Région Centre

« Je ne peux que me féliciter de ce partenariat de qualité avec la Région Centre sur un projet engagé pour les porteurs de projets et mené au titre d'une politique de croissance verte. Le soutien aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique est une priorité européenne et constitue un élément essentiel de développement économique des territoires, contribuant directement à l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des habitants. »

Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la BEI

PREVEO : le prêt « énergie » de la Région Centre



François BONNEAU, Président du Conseil régional du Centre,
Philippe de FONTAINE VIVE CURTAZ, Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement,
Nicole ETCHEGOINBERRY, Présidente du Directoire Caisse d'Epargne Loire-Centre,
Gonzague de VILLELE, Directeur Général de la Banque Populaire Val de France,
Pierre DERAJINSKI, Directeur Général de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Loire

lancent officiellement PREVEO, le prêt énergie en région Centre

UN PRET A DESTINATION DES PORTEURS DE PROJET

Tout maître d'ouvrage, à l'exception des particuliers en nom propre, sans restriction relative aux statuts juridiques : artisans, entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité (TPE, PME, grandes entreprises), collectivités, associations, organismes du logement social, etc.

ENCOURAGER L'ECONOMIE VERTE

Quels types de projet ?

<u>Des projets de **production décentralisée d'énergie renouvelable**</u> sur le territoire de la région Centre :

- o installations solaires au sol et sur des bâtiments
- o installations éoliennes
- o installations de méthanisation
- o installations de biomasse
- o installations de géothermie

<u>Des projets de **rénovation énergétique des bâtiments**</u> permettant de réduire au minimum de 20% les consommations énergétiques sur le territoire de la région Centre.

<u>La partie efficacité énergétique des projets neufs</u> dont le niveau de performance permet d'être labellisé « BBC Effinergie + »

Exemples de réalisations en région Centre



Installation méthanisation (Gaec Betz - 45)



Solaire Photovoltaïque (Contres-41)



Rénovation énergétique d'un bâtiment de 1 000 m2 pour L'entreprise Coteno (Saint-Avertin – 37)



Chaufferie biomasse pour le Centre aquatique Agglopolys de Blois

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Le projet doit être localisé en région Centre et respecter des critères techniques de performance.

BONIFICATION DES PRETS

La bonification du taux du prêt se traduit par l'application d'un taux effectif inférieur aux conditions financières pratiquées pour des crédits du même périmètre et en vigueur à la même date.

La bonification du taux est variable selon la durée des financements et la typologie des projets.

Grâce à la mise en œuvre d'une garantie d'emprunt par le fonds régional de garantie géré par Oséo, la bonification la plus conséquente est appliquée aux projets portés par les TPE / PME.

OSEO

Le fonds régional de garantie, géré par Oséo et abondé en partie par la Région, permet de garantir les prêts aux TPE / PME au sens communautaire du terme (hors SCI) à hauteur de 50% du prêt accordé par les banques de réseau (hors prêt BEI) pour les projets éligibles au dispositif.

La Région a souhaité mettre en œuvre un dispositif simple et pratique : aucune démarche supplémentaire n'est à mener par le maître d'ouvrage puisque la demande de garantie sera adressée directement par la banque à Oséo pour examen.

PROCEDURE

Les étapes à suivre par les candidats sont les suivantes :

- 1. Contacter les partenaires bancaires locaux (Crédit Agricole du Centre, Caisse d'Epargne Loire Centre ou Banque Populaire Val de France) afin de vérifier l'éligibilité du projet au présent dispositif.
- 2. Si la demande de financement est acceptée, après instruction et recherche de la solution la plus adaptée au projet envisagé et à la situation financière de l'emprunteur, les partenaires bancaires locaux émettent leurs offres de prêts.

Pour les financements d'un montant inférieur à 25 M€, les banques locales gèrent directement les fonds provenant de la Banque Européenne d'Investissement alors que pour un montant supérieur à 25 M€, l'émission d'une offre de prêt nécessite un accord préalable de la Banque Européenne d'Investissement.

CONTACTS

Pour tout renseignement, le candidat s'adresse directement auprès d'une agence de l'une des trois banques suivantes : Crédit Agricole, Caisse d'Epargne ou Banque Populaire.

Crédit Agricole Centre Loire

Bertrand JAMET

Responsable du Service engagements Agris et Expert Energie Renouvelable :

2. route de Paris - BP 4179 - 58641 Varennes Vauzelles

Tél: 03 86 71 15 24 Fax: 03 86 71 15 88

Email: bertrand.jamet@ca-centreloire.fr

Crédit Agricole Centre Ouest

Bernard DELOMENIE

Conseiller Développement Energies Renouvelables 29 boulevard de Vanteaux 87044 LIMOGES Cedex.

Tél: 05 55 05 72 66 Fax: 05 55 05 73 50

E mail: bernard.delomenie@ca-centreouest.fr

Crédit Agricole Val de France

Loïg Imbert

Expert Energie Renouvelable CARCENTRE

1 rue Louis Joseph Philippe -BP 30003 - 41913 BLOIS CEDEX 9

Tél.: 02.54.58.38.90 Fax :02.37.27.30.50 Port.:06.09.76.08.95

Email: loig.imbert@ca-valdefrance.fr

Crédit Agricole Touraine Poitou

Anne ULRICH

Responsable Engagement des Marchés de l'agriculture, des professionnels et des entreprises.

Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou Bd Winston Churchill - 37041 TOURS Cedex

Tél.: 02-47-39-84-49

Email: anne.ulrich@ca-tourainepoitou.fr

Caisse d'Epargne Centre Loire

Jean-Marc ARNOLD

Responsable Grands Comptes PME, Référent Photovoltaïque de la Caisse d'Epargne Loire Centre

Rue d'Escures- Centre d'affaires d'Orléans 45 000 ORLEANS

Tél: 02 38 78 81 66 Portable: 06 72 84 86 08

Email: jean-marc.arnold@celc.caisse-epargne.fr

Banque Populaire Val de France

Réseau des agences BPVF

En amont, les entreprises souhaitant s'implanter en région Centre peuvent contacter **Centréco**, l'agence de développement de la Région Centre.

Contact: Thierry BLUET - Tél: 02 38 79 95 40 - centreco@centreco-asso.com



LA REGION CENTRE AGIT EN FAVEUR DES ENERGIES RENOUVELABLE ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

L'action de la Région Centre dans le domaine de l'énergie s'inscrit, dès les années 2000, dans le cadre de son partenariat avec l'ADEME. L'efficacité énergétique devient une priorité d'action avec la création en 2006 d'un service « Pôle d'Efficacité Energétique ».

Après l'adoption de son Agenda 21 en 2008, la Région s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Energie Régional, outil de travail et de prospective.

LE PHOTOVOLTAIQUE

La région Centre dispose d'un potentiel d'ensoleillement de près de 1 800 heures annuelles. La puissance raccordée a fortement progressé en 2008 passant de 1,4 MW pour atteindre 10,4 MW au 1^{er} janvier 2009.

Cette hausse est notamment expliquée par la présence sur le territoire de plusieurs centrales de plus de 100 kwc.

En 2007-2009, la Région a lancé un appel à projets «intégration architecturale des systèmes photovoltaïques » qui a permis de soutenir 28 projets représentant une puissance totale de 840 kwc et un investissement total de 5,6 M€.

Quelques exemples de centrales solaires raccordées en région Centre :

- centre de maintenance du Tramway de Tours : 202 kwc
- ferme de Chaillac (36) : 4 MWc
- ferme de Crucey (28) en cours : 60 MWc

Objectifs de la Région :

- développer la production décentralisée sur le patrimoine bâti industriel et tertiaire
- encourager le développement résonné du solaire (hors terres cultivables agricoles, intégration aux toits préalablement isolés)
- soutenir les démarches de qualité et le recours des professionnels aux qualifications (Qualit'ENR, Qualibat...)
- atteindre une production de 25 ktep installés d'ici 2020 (hors centrales au sol) et 200 ktep d'ici 2050.

L'EOLIEN

La Région Centre est aux avant postes de ce mode de production d'énergie : fin 2010, elle dispose de la 3è capacité de production des régions françaises er regroupe près de 11% de la puissance installée en France.

La puissance totale installée fin 2010 est de 560 MW représentant plus de 250 machines.

Alors que l'équipement des plaines de Beauce se poursuit, les projets d'installation d'éoliennes s'étendent à présent à tous les départements de la région.

En 2005, la Région et ses partenaires ont élaboré un atlas du potentiel éolien régional.

Elle a également animé un groupe de réflexion économique sur la filière autour des acteurs régionaux de l'éolien.

Elle a alors élaboré un annuaire des professionnels de l'éolien.

Actuellement, la Région participe à l'élaboration du Schéma Régional Eolien avec les services de l'Etat (DREAL).

Objectifs de la Région :

- encourager l'activité industrielle locale
- accompagner et soutenir la maintenance et la formation : localisation de centres de maintenance
- atteindre une production de 560 ktep en 2020

LE BOIS ENERGIE

En janvier 2011, la région Centre enregistre près de 80 chaufferies bois industrielles et collectives. La production est d'environ 425 000 Tep par an.

Les actions de la Région :

- mis en place d'une charte bois bûche
- soutien à la filière avec « Cap filière bois » en 2008
- la Région soutient également les investissements réalisés pour l'installation de chaufferies bois : depuis 2007, ce sont 43 projets qui ont été soutenus, représentant un investissement d'environ 24 M€.

Objectifs de la Région :

- renouveler le parc des anciens appareils de chauffage au bois pour des plus performants
- encourager l'extension et la création de réseaux de chaleur (raccordement de bâtiments neufs construits d'ici 2020)
- développer la filière paille
- encourager l'amélioration de la performance et de la qualité des appareils de chauffage-bois et du bois utilisés
- atteindre une production de 650 kTep d'ici 2020

LA METHANISATION

La production de biogaz constitue un excellent mode de traitement et de valorisation énergétique des déchets ou sous produits organiques et leur valorisation contribue significativement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Région Centre a lancé un programme d'action en 3 axes :

- réalisation d'un atlas de la ressource fermentescible disponible sur le territoire régional
- un soutien aux études de faisabilité des projets « à la ferme »
- la mise en place d'un appel à projet méthanisation en 2009 et 2011 qui ont permis de soutenir 11 projets représentant un investissement total de plus de 20 M€.

Objectif de la Région :

- permettre l'émergence d'au moins 80 kTep produits à partir des installations de méthanisation d'ici 2020

LA GEOTHERMIE

La région Centre présente un potentiel important pour cette énergie car le contexte géologique de terrains sédimentaires est favorable à l'implantation des pompes à chaleur sur nappe d'eau souterraine.

Dès 2007, en partenariat avec le BRGM, la Région a réalisé un atlas de la ressource pour la géothermie très basse énergie sur nappe.

Pour permettre le développement de cette énergie et de sa filière, la Région a mis en place une action collective des foreurs qui a notamment abouti à la création de la marque « GEOQUAL » qui identifie les foreurs s'engageant sur une charte de qualité.

La Région a également soutenu la création d'une **plate forme de recherche et d'essais pour le BRGM** qui permet de mesurer en conditions réelles les performances des pompes à chaleur géothermiques

Enfin, la Région soutien l'investissement dans cette technologie à travers :

- son prêt à taux 0% (Isolaris, pour les particuliers qui souhaitent s'équiper
- ses aides accordées en partenariat avec l'ADEME : sur la période 2007-2010, 20 projets et 8 études ont été soutenus.

Les objectifs de la Région :

- poursuivre les actions pour soutenir et consolider l'offre (création d'entreprises)
- développer la formation pour 'l'ensemble de la filière ;
- atteindre un niveau de production de 120 kTep d'ici 2020

EFFICACITE ENERGETIQUE DANS LES BATIMENTS

Le secteur du bâtiment est le **premier consommateur d'énergie** (43% à l'échelle nationale et 50% en région Centre du fait de la typologie de l'habitat. Les techniques constructives d'aujourd'hui permettent de réduire sensiblement les niveaux de consommation et d'émission de gaz à effet de serre, sans porter atteinte à la qualité architecturale ou au confort.

La Région souhaite encourager les porteurs de projet (entreprises, établissements publics, bailleurs sociaux) de construction ou réhabilitation de bâtiment à faible consommation d'énergie.

La Région Centre, **en partenariat avec l'ADEME**, a lancé un **appel à projets « efficacité énergétique dans les bâtiments »** pour proposer un accompagnement à la conception et éventuellement au suivi de la réalisation.

Entre 2009 et 2011, ce sont ainsi 45 projets (d'un montant total de plus de 20 M€) qui ont été accompagnés.

La Région soutient également les bailleurs sociaux à travers des subventions de crédits FEDER pour la rénovation énergétique des logements.

La Région mobilise d'autres aides auprès notamment des collectivités à travers les contrats de territoires qui permettent de financer des diagnostiques énergétiques et la réhabilitation énergétique de bâtiments.

La BEI en France

Dans un contexte économique difficile, la BEI continue de cibler le financement de l'économie réelle, créatrice d'activité et d'emplois en France. L'objectif poursuivi est double : accompagner le haut niveau d'investissement d'utilité collective tout en catalysant les sources de financement autour de projets d'avenir, en privilégiant l'innovation dans les domaines industriel, énergétique ou les Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Une action avant tout concrète et ciblée

Avec près de 5 milliards d'euros investis en France en 2011, la BEI a fait le choix de financer des projets avant tout porteurs d'emploi et axés sur l'action pour le climat, bénéficiant directement aux citoyens dans leur vie quotidienne et professionnelle. Par ailleurs, la BEI s'est avérée être un partenaire privilégié des collectivités territoriales, leur ayant dédié 1,7 milliards d'euros d'investissements durant l'année 2011, dans des secteurs clefs tels que le transport et l'aménagement urbain, l'efficacité énergétique, ce qui représente 35% des investissements de la BEI en France durant l'année 2011.

L'action pour le climat

La stratégie de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en matière d'action pour le climat s'inscrit dans l'objectif de «croissance verte» qui est au cœur de la stratégie dite du « 20-20-20 » des mesures de l'après-Copenhague. Le plan d'action « énergie et climat » de l'Union européenne adopté en 2009 définit les engagements de l'Union : réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre et porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation globale d'énergie de l'UE d'ici à 2020. A l'échelle européenne, la proportion des financements de la BEI à l'appui de projets de réduction des émissions de carbone a été portée en 2011 à 30 % du volume total de prêt, soit 18 milliards d'euros sur un volume de financements de 54 milliards d'euros au sein de l'UE.

En France, l'action pour le climat s'est concrétisée, en 2011, par un investissement total de 1,4 milliard d'euros. L'optimisation de l'utilisation de l'énergie est un des axes forts de l'action de la BEI, que ce soit en matière d'économies d'énergie dans les immeubles ou de production d'énergies renouvelables, tant au niveau national que régional. Pour chaque projet financé, la Banque s'emploie à identifier les possibilités d'optimisation de production et de consommation.

Pour plus d'informations : www.bei.org

Contact presse: Anne-Cécile Auguin - a.auquin@eib.org - +352 621 36 19 48

LES BANQUES PARTENAIRES

PRESENTATION



La Caisse d'Epargne est née au début du 19ème siècle pour développer l'accès à l'épargne de toutes les couches sociales.

Tout au long de son histoire, la Caisse d'Epargne a toujours privilégié la solidarité entre les hommes, affirmant ainsi sa vocation sociale :

Protection de l'épargne populaire, Financement du logement social, Combat contre toutes les formes d'exclusions.

Depuis 2009, la Caisse d'Epargne Loire-Centre a fait évoluer sa démarche d'intérêt général pour l'inscrire dans le champ de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). La RSE de la caisse d'Epargne s'organise autour de 5 domaines : engagement sociétal, gouvernance, relations clients et fournisseurs, ressources humaines et droits humains, environnement.





Banque régionale de plein exercice la Caisse d'Epargne Loire – Centre recouvre exactement le territoire de la région administrative.

Chiffres clés 2011



Activités au 31 décembre 2011 en millions d'euros





Résultats 2011 en millions d'euros

Total du bilan 2011	15110
Produit net bancaire (Norme IFRS)	303,7
Résultat brut d'exploitation (Normes IFRS)	100,4
Résultats net (Avant opérations intragroupe) (Normes IFRS)	56,6
Ratio de solvabilité	1218



La Banque Populaire Val de France, partenaire de l'économie verte en Région Centre

La Banque Populaire Val de France est cosignataire du protocole d'accord Région Centre / Banque Européenne d'Investissement visant à mettre en place PREVEO, Prêt Energie en Région Centre.

Créée par des entrepreneurs pour des entrepreneurs, la Banque Populaire Val de France est une banque coopérative régionale, dont le capital est détenu par ses clients sociétaires. Implantée sur 10 départements, des Yvelines à la Vienne, elle couvre l'ensemble de la Région Centre. Engagée pour la réussite économique et humaine de sa région, elle accompagne les entrepreneurs et agit aux côtés de ses partenaires économiques pour insuffler sur son territoire une dynamique de développement.

Partenaire historique de la Région dans le domaine de l'environnement, la Banque Populaire Val de France s'est associée dès octobre 2007 à la Région Centre et à l'Ademe pour donner naissance à "Isolaris Centre", le prêt à taux 0 % destiné à financer les travaux d'isolation et d'installations solaires thermiques des particuliers.

La Banque Populaire a également une **relation privilégiée avec le FEI, au sein de la Banque Européenne d'Investissement**. Les SOCAMA (Sociétés de Caution Mutuelle Artisanale) et les Banques Populaires régionales ont en effet conclu des accords de contre garantie avec le FEI, dans le cadre de programmes en faveur des entreprises, décidés par la Commission Européenne.

PREVEO, Prêt Energie en Région Centre, vient compléter la gamme de prêts spécifiques que la Banque Populaire Val de France déploie dans le domaine de l'environnement :

pour les particuliers :

- Eco prêt à taux 0% : prêt réglementé dédié aux financements de travaux pour l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat ancien construit avant le 1^{er} janvier 1990.
- o Isolaris'Centre
- o PREVair : prêt réglementé destiné à financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements en application du dispositif concernant le réemploi d'une partie des fonds collectés sur LDD et Livret A.
- o PREVair + : prêt immobilier dédié au financement de dépenses d'équipements de performance énergétique exclus du PREVair.

pour les artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs, PME-PMI...:

o PROVair : prêt professionnel ayant pour objet le financement d'investissements à caractère écologique (économie d'énergie, isolation, traitement des déchets...) et permettant l'utilisation des fonds collectés sur le Livret de Développement Durable (LDD) et Livret A.

Contact presse

Fabienne Burtin: 01 30 14 68 00 – 06 77 03 88 25 fabienne.burtin@bpvf.banquepopulaire.fr



Financements BEI

« Enveloppes PME I et II » : Au total, 25 projets pour 10,4 M€ étudiés par nos Agences Entreprises et Banque Privée (14 engagés ou réalisés et 11 réservés).

Financement de la ligne 2 du Tramway d'Orléans : 25 M€

« Enveloppe eau et assainissement » :

2009 : Station d'épuration de la Ferté St Aubin (45) : 2,2 M€ 2010 : Station d'épuration de l'île Arrault (45) : 12,5 M€ « Enveloppe Hôpital 2012 » : hôpital Orléans Nord : 4,86 M€

Photovoltaïque

37 projets financés dans le Cher pour 13,4 M€ 21 projets financés dans le Loiret pour 6,5 M€ 19 projets financés dans la Nièvre pour 4,6 M€ A noter :

Projet pionnier en 2008, à Meillant (18), cofinancé avec Unifergie et la CR Centre Ouest :

- 5.600 m² de panneaux solaires sur 3 bâtiments (750 KWC)
- Rendement constaté en 2010 : +12% par rapport aux prévisions

Projet de centrales solaires de 5 M€ dans le Loiret

Méthanisation

GAEC de St Germain des prés (45) : projet pionnier en 2008 d'une puissance de 150 Kw financé à hauteur de 850 k€ (pool bancaire)

GAEC 58 : financement d'1,7 M€ pour une centrale de méthanisation d'une puissance de 370 kW (2 moteurs et 2 digesteurs de 3.500 tonnes de matière) en production d'électricité et d'eau chaude pour chauffage. Subvention de 3.000 €uros versée par la Caisse Locale de Decize afin de soutenir ce projet local.

Eolien

3 parcs éoliens en co-financement avec Unifergie : 31 M€ dont 12,5 M€ pour Centre Loire.

Biomasse

2005 : Crédit bail sur du matériel de cogénération dans le Loiret pour 1,5 M€

2007 : Investissement de 13 M€ dans un Four Biomasse (activité de déshydratation de Luzerne) financé à hauteur de 750 k€.

☐ Projet de fours Biomasses pour 600 k€

Et aussi...

Financement d'un parc de véhicules électriques pour une entreprise du Loiret : 2 M€ Projet d'une entité de bois déchiqueté par une CUMA de la Nièvre (achat de matériel 600 k€) Partenaire depuis plusieurs années de la société Orléans-Gestion pour le salon Terre Naturelle d'Orléans (salon produits bio, nature, environnement, santé) : subvention 10 k€/an

En interne : Centre Loire, une entreprise éco-citoyenne ayant à cœur de réduire sa consommation d'énergie

2005 : 1er bilan Carbone - 2011 bilan Carbone 2ème édition 1ère CR à avoir engagé, avec VIGEO, une approche Diagnostic RSE



Démarches en place

En 2009, création d'une offre dédiée au développement durable pour les Professionnels, Agriculteurs, Entreprises et Collectivités Publiques.

01/2010, création d'un poste de conseiller développement énergies renouvelables.

Mise en place d'une enveloppe de 25% de ses fonds propres pour accompagner le financement des énergies renouvelables sur son territoire.

Fin 2010, création d'un outil Extranet via Unifergie pour améliorer la réactivité sur l'analyse des projets.

Financement d'installations Photovoltaïques

Marchés des Agriculteurs et des Professionnels :

- 44 dossiers acceptés pour 22 M€ (28 dans l'Indre)
- 9 dossiers en cours de réalisation pour 4,6 M€

Marchés des entreprises :

- 4 dossiers acceptés pour 4,5 M€ (2 dans l'Indre)
- 2 dossiers en cours de réalisation pour 8,5 M€

Eolien

Parc d'Issoudun : acquisition de 5 éoliennes - Puissance installée : 12 MW.

Intervention sous la forme :

- d'une prise de participation au capital d'une SEM.
- d'un financement en MT en pool bancaire pour 12 M€ (50% CRCO)

Méthanisation

Deux installations en 2010 :

- Une unité de cogénération d'une puissance de 110 kW pour une production de 880 MWH d'électricité et 1.050 MWH thermique. Coût de 800 k€ financé à hauteur de 500 k€ par CRCO et le reste par des subventions.
- Une unité d'une puissance de 81 kW pour une production de 625 MWH d'électricité et 769 MWH thermique pour un financement de 500 k€ par CRCO.

Biomasse

Installation d'une cogénération biomasse d'une puissance de 3,4 MW électrique et 11,9 MW thermique à partir de déchets de bois. Financement : 11 M€ en pool bancaire dont 50% CRCO.



Démarches en place

30/04/2009, signature de la Convention Relative au financement du Plan

Photovoltaïque entre la Région Poitou-Charentes et le Groupement Partenaire Bancaire constitué des sociétés Unifergie, Auxifip et les Caisses de Crédit Agricole Touraine-Poitou,

Charente-Périgord et Charente-Maritime Deux Sèvres.

Objectifs de la Région pour 2012 : près de 650.000 m² de panneaux pour 65 MWc de puissance installé et 73 GWh de production annuelle.

Sollicitation de la BEI pour une enveloppe globale de 200 M€ correspondant à 50% des dépenses envisagées dans le cadre du plan 2009-2012.

Principaux engagements du Groupement partenaire bancaire :

Gestion du prêt global attribué par BEI,

Apport des financements complémentaires,

Etudier toute demande de financement émanant d'un emprunteur,

Participer au Comité de Pilotage mis en place par la Région,

Engagement principal de la Région : Garantir les prêts complémentaires accordés par l'établissement bancaire dans la limite de 50%, soit au global 100 M€ maximum sur la période 2009-2012.

Nota: Offre limitée au département de la Vienne (Région Poitou-Charentes)

Eolien

Financement de 7.100 K€ pour un coût total de 7.900 K€. Production de 12 à 13 gWh pour 4 éoliennes.

Méthanisation

Coût total de 3.600 K€ financé à 100% par la Caisse régionale Touraine Poitou ainsi que 350 k€ de Besoin en fonds de roulement. Puissance électrique totale de 580 kW.

Quelques exemples d'Offres Vertes au Crédit Agricole Touraine-Poitou

Pour les Particuliers : Eco Prêt à taux zéro, Prêt Énergie Renouvelable, Prêt Energie Verte à 0% Poitou Charente,

Pour les Agriculteurs, Professionnels et Entreprises : Prêts MT dans le cadre du Plan Énergie Solaire Régional ou prêts Classiques.

Offres Vertes dans le domaine des Placements OPCVM :

- Amundi Atout Valeurs Durables, Amundi AFT Avenir Durables
- Livret de Développement Durable (LDD)

Offres Vertes dans le domaine des Assurances :

- Sur le Marché des particuliers, les biens comme les panneaux solaires, éoliennes et pompes à chaleur sont garantis au titre de l'habitation.
- Sur le marché des Agriculteurs, les panneaux photovoltaïques sont garantis au titre des bâtiments professionnels (multirisque).



Val de France : une Expertise dédiée CArcentre

Recrutement d'un Expert EnR (CArcentre) depuis 02/2011 et basé à Blois.

Photovoltaïque

74 dossiers accordés depuis 10/2009

- Financement : 15,3 M€ dont 12,86 M€ réalisés à ce jour

(20 dossiers avec financement > 300 k€)

Méthanisation

4 dossiers accordés depuis 10/2009

- Financement : 1,2 M€

- Exemple de projet : Unité de méthanisation s'intégrant à l'activité agricole d'un GAEC avec valorisation optimale du digestat ; production d'électricité 600.000 kWh revendus annuellement. Investissement final 700 k€.

Partenaire du Cluster VALBIOM Centre (conseil d'administration)

Dédié à la valorisation de la biomasse, ce cluster s'adresse aux entreprises industrielles et agricoles qui souhaitent développer des produits, procédés ou services utilisant des agro ressources locales comme source d'énergie, matières premières et cille auxiliaires de fabrication. http://www.valbiom.fr

Engagement fort dans la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement (quelques exemples) :

2007- 2010 : La Caisse Régionale a réalisé son Bilan Carbone en 2007 avec mise en place de mesures pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Nouveau Bilan Carbone 2010. Espace Projets des Epars à Chartres : 1ère agence bancaire HQE